Rapport annuel

du conseil d'établissement

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles
Québec

Message de la présidence du conseil d'établissement

Chers membres du Comité d'établissement,
Chers partenaires de l'école,

C'est aujourd'hui notre dernière rencontre de l'année, alors je prends un moment pour vous partager quelques mots en tant que présidente... et en tant que parent.

Cela fait maintenant cinq ans que je siège au comité et cette année comme présidente. Cinq années à apprendre, à comprendre, à collaborer, à débattre parfois, mais surtout à travailler ensemble pour le bien-être et la réussite de nos jeunes. Ce comité, c'est un espace où chaque voix compte, où chaque perspective enrichit la réflexion et où l'on se rappelle constamment que derrière chaque décision, il y a des élèves, des familles et une communauté.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre engagement, votre disponibilité et votre ouverture. Rien de ce que nous accomplissons ici ne serait possible sans la contribution de chacun. Vous êtes des parents, des membres du personnel, des directions, qui choisissez de donner du temps — souvent en plus d'un quotidien déjà bien rempli — pour améliorer la vie scolaire de nos jeunes. C'est précieux.

Je quitte cette année la présidence avec le sentiment que ça a passé trop vite. Gratitude pour la qualité des échanges et pour la collaboration authentique qui nous a unit. Je suis fière du travail accompli ensemble et confiante pour la suite : le comité est entre de bonnes mains.

Merci à chacun de vous pour votre implication et votre cœur.

Et merci, surtout, de toujours garder les élèves au centre de nos décisions.

Julie Guinois
Présidente du Comité d'établissement

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement 4
   1.1 Listes des membres du conseil d'établissement 4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement 4
   2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement 4
   2.2 Activités réalisées et décisions prises 5
   2.3 Résultats obtenus 16

Annexe 1 : Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1) 17
Annexe 2 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires 18
Annexe 3 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires 19
Annexe 10 : Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement 20
Annexe 11 : Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026 21

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre *(ex. : parent, personnel scolaire, etc.)*	Fonction au conseil *(ex. : membre, président, etc.)*
Boudreault-Talbot, Sarah	Enseignant	Membre
Bourdua, Gabriel	Enseignant	Membre
Calvé, Caroline	Parent	Membre
Charest, Johanne	Personnel de soutien	Substitut
Elliott, Véronique	Parent	Membre
Giroux, William	Enseignant	Membre
Guinois, Julie	Parent	Présidente
Huet St-Hilaire, Liam	Élève	Membre
Laverdière, Karen	Parent	Membre
Lavoie, Martine	Parent	Substitut
Lessard, Nathan	Élève	Substitut
Phaneuf, Marie-Claude	Personnel de soutien	Membre
Pelletier, Louise	Enseignant	Membre
Perreault Côté, James	Élève	Substitut
Poitras, Mélanie	Parent	Vice-présidente
Poulin, Anick	Enseignant	Membre
Tremblay, Dominique	Parent	Substitut

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance (préciser : ordinaire, extraordinaire,etc.)
2025-09-18	Assemblée générale de parents
2025-09-18	Extraordinaire
2025-10-07	Ordinaire
2025-11-25	Ordinaire
2026-02-17	Ordinaire
2026-04-14	Ordinaire
2026-06-16	Ordinaire

2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX [1]			
Adoption du projet éducatif	2026-06-16	N/A Si autre décision : Suivi	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	2025-11-25	Approbation Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	2025-10-07	Approbation Si autre décision :	Changements au code de vie 2025-2026 2026-04-14 - Code de vie 2026-2027 (approbation)
Approbation des contributions financières facturées aux parents pour les documents dans lesquels l'usager écrit, dessine ou découpe l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-05-20	Adoption Si autre décision :	** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport
Établissement des principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-04-08	Adoption Si autre décision :	** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

[1] D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX (SUITE)			
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-05-20	Adoption Si autre décision :	** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde		Si autre décision :	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire		Si autre décision :	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)		Si autre décision :	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement		Si autre décision :	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	2026-04-14	Adoption Si autre décision :	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité		Si autre décision :	
Transmission de documents à l'intention des parents		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique		Si autre décision :	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-05-20	Adoption Si autre décision :	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant		Si autre décision :	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études		Si autre décision :	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex: éducation à la sexualité)	2026-02-17	Adoption Si autre décision :	
Approbation du temps alloué à chaque matière (Grilles-matières)	2026-02-17	Approbation Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-06-10	Approbation Si autre décision :	** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport
	2025-09-18	Approbation Si autre décision :	
	2025-10-07	Approbation Si autre décision :	
	2025-11-25	Approbation Si autre décision :	
	2026-02-17	Approbation Si autre décision :	
	2026-04-14	Approbation Si autre décision :	
	2026-06-16	Approbation Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Consultation des parents		Si autre décision :	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	2025-10-07	N/A Si autre décision : Présentation	Présentation de la grille-horaire du parascolaire
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (Fonds à destination spéciale)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Adoption du budget annuel de l'établissement	2025-10-07	Adoption	Budget de fonctionnement du CÉ
		Si autre décision :	2026-02-17 : Budget révisé 25-26 (présentation)
	2026-02-17	Adoption	Budget pour les mesures dédiées et protégées
		Si autre décision :	2026-06-16 : Règles de transférabilité (approbation)
	2026-06-16	Approbation	Budget initial
		Si autre décision :	2026-06-16 : Facture élève (approbation)

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)[2]			
Utilisation des fonds spéciaux	2025-09-18	Adoption Si autre décision :	Renouvellement des uniformes sportifs à l'effigie du nouveau logo pour nos différentes équipes parascolaires.
Présentation de la grille-horaire	2026-02-17	N/A Si autre décision : Présentation	
Présentation de la planification des contenus COSP	2026-02-17	N/A Si autre décision : Présentation	
Présentation du retour de consultation de la OS-01	2026-04-14	N/A Si autre décision : Présentation	
Organisation des services des cours d'été	2026-04-14	Approbation Si autre décision :	
Mesures visant à favoriser l'accès à tous les services	2026-04-14	Approbation Si autre décision :	
Mise en place des services complémentaires (LIP art. 88)	2026-06-16	Approbation Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

[2] Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (precision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)[2]			
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

[2] Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

2.3. Résultats obtenus

Annexe 1

Écoles primaires et secondaires

Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

Documents de l'année scolaire EN COURS *

Veuillez joindre au présent rapport, **en un seul fichier PDF** (fusionné ou numérisé), les documents suivants :

- ✓ Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents;
- ✓ Listes des effets généraux payables à l'école incluant le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour chacun des niveaux et projets pédagogiques particuliers (possibilité de fournir les états de compte GPI par niveau);
- ✓ Listes du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature) pour chacun des niveaux;
- ✓ Listes des frais facturés aux parents pour les services éducatifs dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents (ou tableau de suivi annuel) pour des activités et des sorties scolaires, incluant les voyages;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents pour la surveillance du midi, selon le type de fréquentation, si applicable.

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT pour les sujets énumérés ci-haut).

Annexe 2

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions (Frais facturés aux parents)

Identification de l'établissement : École secondaire Liberté-Jeunesse

Direction d'école : Isabelle Barbe

Période : **Année scolaire** 2025-2026

1. Je me suis assuré(e) que tout le matériel scolaire (les fournitures scolaires, le matériel d'organisation personnelle, les articles relevant de la tenue vestimentaire ainsi que les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe) demandé aux parents, se retrouve sur les listes proposées par les enseignants à partir du catalogue CSSMI et approuvées par le conseil d'établissement (CÉ).
2. Je me suis assuré(e) que tous les coûts des cahiers d'exercices demandés aux parents ont été approuvés par le CÉ.
3. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents, et ce, peu importe le montant (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires, pour du matériel et pour la surveillance du dîner) ont été approuvées par le CÉ.
4. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents ne dépassent pas le coût réel engagé par l'école et qu'elles ne servent pas à couvrir des coûts ou des dépenses déjà financés autrement selon les règles budgétaires.
5. Je me suis assuré(e) d'appliquer les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents.
6. Je me suis assuré(e) que tous les enseignants connaissent et respectent les trois encadrements concernant les frais facturés aux usagers : la *Loi sur l'instruction publique*, le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

Par conséquent, je, soussigné(e) **déclare que mon établissement s'est conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et à la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

07/10/2026 | Isabelle Barbe

Date | Signature de la direction d'école

Je, soussigné(e) **déclare que mon établissement <u>ne s'est pas</u> conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) pour l'un ou les éléments listés ci-dessous :

(Au besoin, joindre un document au courriel)

Date | Signature de la direction d'école

Annexe 3

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions

Questions et documents qui peuvent être utiles à la reddition de comptes de l'annexe 2 et qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne pour les écoles ciblées annuellement.

Questions à se poser :

- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des trois encadrements[3] concernant les frais facturés aux parents?
- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des règles internes du CSSMI applicables aux frais facturés aux parents (ex. : pratique de gestion SEJ-24, etc.)?
- Quels outils et documents d'information ont été diffusés aux enseignants pour faciliter leurs choix et encadrer leurs calculs des frais facturés aux parents?
- Comment vous assurez-vous que les enseignants n'ont pas fait de demande(s) additionnelle(s) de matériel aux parents sans avoir préalablement obtenu l'approbation du conseil d'établissement (CÉ)?
- Avez-vous été informé par les enseignants des demandes additionnelles faites aux parents pour du matériel, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année? Le CÉ en a-t-il été informé? Des documents ont-ils été transmis aux parents à cet égard?
- Comment avez-vous fixé le montant des contributions financières facturées aux parents?
- Quelles mesures ont été mises en place pour favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?
- Combien de familles ont bénéficié de mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?

Documents justifiant les frais facturés aux parents :

- Listes transmises aux parents (liste de fournitures scolaires, liste du matériel d'organisation personnelle, liste des effets généraux payés à l'école, etc.);
- Procès-verbaux du CÉ (avec pièces jointes) relatifs à l'approbation des différents frais facturés aux parents;
- Lettre aux parents pour tout ajout de matériel en cours d'année, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année;
- Lettre aux parents pour tout ajout de contribution financière (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires et pour la surveillance du dîner) en cours d'année, autre que celles prévues sur les listes du début de l'année;
- Fichier Excel ou feuille de calculs des frais facturés aux parents, nets de la ristourne de taxes;
- Factures des fournisseurs justifiant les frais facturés aux parents;
- Formulaire de planification des activités, sorties et voyages scolaires;
- Formulaire de réquisition d'impression de cahier maison (bon de commande et facture);
- Fichier Excel de suivi des frais pour les photocopies;
- S'il y a lieu, ententes de paiements signées par les parents.

[3] Les trois encadrements traitant des frais facturés aux parents sont :

1. *Loi sur l'instruction publique;*
2. *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;*
3. *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SE-08).

Annexe 10

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (LIP, art. 53, 102, 459.5)

- Concernant la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5. Cette formation est disponible à l'adresse : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire
- Pour cette deuxième année, chaque CÉ doit s'assurer que les nouveaux membres suivent la formation obligatoire tel qu'indiqué au nouveau paragraphe introduit le 8 février 2021 à l'article 53 de la *Loi sur l'instruction publique* et qui se lit comme suit :

> *Les membres du conseil d'établissement [...]. Ils doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.*

- C'est donc en documentant le visionnement obligatoire que le CÉ est en mesure d'en répondre.

En 2025-2026, les nouveaux membres du CÉ ont-ils été invités à visionner, par eux-mêmes, les capsules obligatoires inscrites ci-après dans le tableau : Oui

Autre information en lien avec la formation obligatoire des nouveaux membres des CÉ (à remplir si requis) :

Les capsules sont présentées au 1er conseil d'établissement et visionnées de façon autonome.

Les anciens membres du CÉ ont-ils suivis la formation avec les nouveaux membres dans le cadre des séances du conseil d'établissement, tel que recommandé par les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour favoriser les échanges et la cohésion du CÉ autour de la Loi : Choisissez un élément

Capsules obligatoires	Date de visionnement en CÉ (AAAA-MM-JJ)	Commentaires / Précisions (facultatif)
Capsule 1 - Introduction		
Capsule 2 - Information sur la nouvelle gouvernance scolaire		
Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref : composition, formation et rôle		
Capsule 4 - Rôles et responsabilités		
Capsule 5 - Fonctionnement du conseil		
Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs		
Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction		Visionné de façon autonome.

Les membres absents du CÉ lors du visionnement des capsules ont-ils été invités à les visionner par eux-mêmes Oui

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (suite) (LIP, art. 53, 102, 459.5)

Questions en lien avec les fiches thématiques et le cahier du membre :

Questions	Oui	Non	Commentaires / Précisions (facultatif)
Les fiches thématiques ont été utilisées lors des CÉ	☑	☐	
Sinon, les membres ont été invités à consulter les fiches thématiques	☑	☐	
Les membres ont été invités à consulter le cahier du membre et de la direction	☑	☐	

Autre information en lien avec la formation obligatoire des membres des CÉ (à remplir si requis) :

Les fiches pertinentes à chacune des rencontres sont suggérées dans l'ordre du jour.

Annexe 11

Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026

Veuillez compléter le document suivant : Reliquat

Centre de services scolaire des Mille-Îles
Québec
Service du secrétariat général et des communications

Annexe 11

Nom établissement : secondaire Liberté-Jeunesse

Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026

en lien avec les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents

Solde inutilisé du Reliquat de l'action collective au 30 juin 2025, selon données inscrites au Rapport annuel du CÉ :	**- $**
Intérêts calculés sur le solde du Reliquat au 30 juin 2025 :	**147,42 $**
Ristournes de taxes obtenues après le dépôt du Rapport annuel du CÉ :	**- $**
Transactions de juin comptabilisées après le dépôt du Rapport annuel du CÉ :	**(19,09) $**
Solde AJUSTÉ du Reliquat de l'action collective au 30 juin 2025 :	**166,51 $**
Solde RÉEL inutilisé du Reliquat de l'action collective déposé dans le poste budgétaire 2-1-79799-989 :**	**166,51 $**
Écart entre le solde RÉEL et le solde AJUSTÉ du Reliquat de l'action collective (doit être de 0 $):	**- $**

Nature du soutien financier offert	Si autre soutien, veuillez inscrire la nature	Nombre d'élèves dont la famille a reçu de l'aide financière	Utilisation d'autres sources de revenus déposées dans le fonds à destination spéciale (soutien financier accordé aux parents à partir de montants autres que le Reliquat et les intérêts annuels qui en découlent)	Utilisation du Reliquat de l'action collective déposé dans le fonds à destintation spéciale

Solde inutilisé du Reliquat de l'action collective au 30 juin 2026 : **166,51 $**

École secondaire
Liberté-Jeunesse

ENCADREMENT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES QUI PEUVENT ÊTRE ASSUMÉES PAR LES PARENTS

Séance du conseil d'établissement du 8 avril 2025

Résolution n°

Résolution no CE-24-25/28

PRINCIPES DIRECTEURS

L'école établit les contributions financières et les listes de matériel d'usage personnel demandé dans le respect de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), de la politique sur les contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) ainsi que l'écrit de gestion associé à celle-ci (SEJ-24) du Centre de services scolaire des Mille-Îles.

Pour tous les services éducatifs et tout le matériel scolaire, l'école aura le souci de maintenir le plus bas possible, de façon globale, les frais facturés aux parents, de s'assurer de la pertinence et de la transparence de ces frais et d'établir un délai raisonnable pour le paiement de ceux-ci.

L'école ne demande aucuns frais pour le matériel qui n'appartient pas à l'élève.

À chaque fin d'année scolaire, le matériel identifié et réutilisable est retourné aux parents par l'entremise de leur enfant.

Les parents sont invités à réutiliser tout matériel en bon état ayant été récupéré l'année précédente ou les années antérieures.

L'équipe-école doit se doter d'une vision verticale du matériel réutilisable d'une année à l'autre en ce qui concerne le matériel d'usage personnel. Une attention particulière est portée quant à la quantité d'achats d'articles de même nature (cartables, souliers, etc.).

Pour les listes d'effets généraux, les parents sont informés des montants demandés pour chaque catégorie (ex. : cahier d'exercices, photocopies pour chaque matière, abonnement numérique ou abonnement à une revue). Pour chacune de ces catégories, aucune marque de produit n'est obligatoire.

En début d'année scolaire (août/septembre), une facture est acheminée aux parents pour les effets généraux.

Les parents sont informés de l'utilisation des montants d'argent demandés.

La priorisation des projets (service ou matériel) pour lesquels des contributions financières sont demandées doit être en lien avec les objectifs du projet éducatif.

Effets généraux

ABONNEMENT NUMÉRIQUE OU ABONNEMENT À UNE REVUE

Un abonnement personnel et individuel de l'élève à un outil numérique ou à une revue peut être facturé aux parents dans le cadre d'une utilisation pédagogique, pourvu qu'il remplace ou bonifie le cahier d'exercices dans lequel l'élève écrit, dessine ou découpe.

Le nom de l'abonnement ou de la revue relatif au matériel didactique doit être précisé sur la facture du parent.

AGENDA

Le coût réel (8,20$) est facturé aux parents. Nouvelle entente d'aucune augmentation pour 3 années débutant.

CAHIER D'EXERCICES

Annuellement, afin d'avoir une facture uniforme et équitable, chaque niveau devra déterminer la liste commune des cahiers d'exercices pour la prochaine année scolaire.

Il est entendu que chaque cahier d'exercices facturé aux parents est utilisé de façon optimale, soit environ 80 % d'utilisation.

Pour une classe multi-âge, un choix distinct de cahiers d'exercices pourra être demandé par le titulaire.

Si un ou plusieurs titulaires d'un niveau ne sont pas nommés au mois de juin, la liste des cahiers d'exercices sera déterminée par l'équipe en place et sera acheminée aux parents pour les achats, et ce, dès la fin juin.

PHOTOCOPIES

Chaque titulaire ou spécialiste anticipe et détermine les coûts des photocopies par élève pour chaque année scolaire en respectant les montants maximums convenus au conseil d'établissement. Ce montant doit tenir compte de l'utilisation d'un cahier d'exercices ou pas. L'équivalent du montant d'un cahier d'exercice dans la matière.

Les frais de photocopies facturés aux parents sont basés sur les coûts réels de l'année précédente.

Les épreuves, les examens et les documents administratifs ne peuvent être facturés aux parents.

Le montant pour les photocopies doit correspondre au nombre de feuilles où l'enfant écrit, dessine ou découpe et doit correspondre à une utilisation réelle.

RECUEIL MAISON

Un recueil maison est constitué de matériel produit par l'enseignant ou de matériel reproductible pour lequel l'école possède une licence de reproduction. Les coûts ne doivent comprendre que les documents et photocopies dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.

Le coût réel est facturé aux parents.

FOURNITURES SCOLAIRES

Chaque niveau devra fournir une liste commune des fournitures scolaires.

Chaque classe multi-âge pourra avoir sa liste de fournitures scolaires distincte.

Il est suggéré aux parents d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par l'élève.

Afin de minimiser les quantités, il est possible que les parents soient sollicités en cours d'année pour réapprovisionner leur enfant relativement à certaines fournitures scolaires.

EFFETS PERSONNELS

Une liste d'effets personnels peut être demandée, selon les besoins propres à chaque niveau ou matière, dans le respect des encadrements prévus.

Certains items sont fournis par l'école, mais pourraient être achetés par les parents, par choix, pour des raisons d'hygiène (ex. : écouteurs).

Le matériel d'hygiène de base doit être fourni par l'école. Le parent peut fournir, sur une base volontaire, d'autres items à son enfant.

ACTIVITÉS / SORTIES / VOYAGES SCOLAIRES

Les activités, sorties ou voyages scolaires se déroulent pendant les heures de classe, sous la supervision du personnel de l'école, et s'adressent à l'ensemble des élèves d'un groupe ou d'un niveau ou d'un programme (participation obligatoire).

Le coût réel est facturé aux parents des élèves concernés, mais ne peut pas inclure un montant pour la surveillance des élèves ni pour la libération du personnel.

La proposition de la programmation des activités, sorties ou voyages scolaires, par niveau, présentée au conseil d'établissement comprend :

- ✓ Le nom de l'activité, de la sortie ou du voyage scolaire;
- ✓ Le lieu et la date;
- ✓ L'horaire de départ et de retour;
- ✓ Le coût par élève ventilé selon le coût du transport et le coût de l'activité;
- ✓ Les liens avec le Programme de formation de l'école québécoise.

Cette programmation doit être présentée au conseil d'établissement à raison de 3 fois par année, soit en octobre-novembre, janvier-février et juin.

ACTIVITÉS / SORTIES / VOYAGES EXTRASCOLAIRES (PARASCOLAIRES)

Les activités, sorties et voyages extrascolaires se déroulent généralement à l'extérieur des heures de classe.

Les participants sont des élèves volontaires. Les services éducatifs se poursuivent pour les élèves qui n'y participent pas.

La supervision peut se faire par du personnel de l'école ou non.

Le coût réel est facturé aux parents des élèves concernés et peut inclure les frais pour la surveillance des élèves et pour la libération du personnel.

La proposition de la programmation des activités, sorties ou voyages extrascolaires, par niveau, présentée au conseil d'établissement comprend :

- ✓ Le nom de l'activité, de la sortie ou du voyage extrascolaire;
- ✓ Le lieu et la date;
- ✓ L'horaire de départ et de retour;
- ✓ Le coût par élève ventilé selon le coût du transport et le coût de l'activité;

Cette programmation doit être présentée au conseil d'établissement à raison de 3 fois par année, soit en octobre-novembre, janvier-février et juin.

VOYAGES

Les voyages doivent être organisés en conformité avec les consignes d'organisation des voyages du CSSMI.

Aucun montant maximal n'est retenu par le CÉ pour les voyages de courte durée (moins de 2 jours au primaire et moins de 4 jours au secondaire).

Le nombre de participants doit correspondre à 95 % des élèves visés pour que le voyage puisse se réaliser.

SURVEILLANCE DU MIDI (SI APPLICABLE)

Les coûts facturés aux parents pour la surveillance du midi sont utilisés pour l'encadrement et le matériel de l'ensemble des élèves à l'heure du dîner.

FACTURE-ÉLÈVE

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

	ENTRE	ET
SECONDAIRE 1	*107,20 $*	
SECONDAIRE 2	*122,20 $*	
SECONDAIRE 3	*105,70 $*	*131,70 $*
SECONDAIRE 4	*121,20 $*	*148,20 $*
SECONDAIRE 5	*112,20 $*	*141,20 $*
Adaptation scolaire	*104,70 $*	

Les montants varient selon les options choisies.

Le montant tient compte des frais de 70,00$ facturés pour la surveillance du dîner .

Les cahiers d'exercices ne sont pas facturés aux parents. Ils sont achetés en librairie.

Le MEQ rembourse jusqu'à un maximum de 300$ pour les projets particuliers.

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 1

Attention, vous avez sûrement des fournitures réutilisables à la maison !
À renouveler en cours d'année !

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	6	Cahier ligné broché, 3 trous 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	Pour FRA (2), CCQ, ANG, MAT et UNI
☐	1	Cahier quadrillé, reliure à spirale, métrique 1 cm, 26,7 x 20,3 cm, 80 pages	MAT
☐	1	Calculatrice scientifique	Avec la touche fractions (pas de calculatrice graphique)
☐	1	Cartable 1 pouce	ARD (orange)
☐	2	Cartable 1,5 pouce	Pour ANG et MAT
☐	2	Cartable 2 pouces	Pour FRA et UNI
☐	1	Chemise extensible à pochette multiple (portefeuilles/accordéon)	Pour période d'étude
☐	1	Ciseaux à bout semi-pointu	Pour ARP
☐	3	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	Dont 2 pour ARP
☐	1	Correcteur en ruban	
☐	1	Crayon à l'encre bleu effaçable	
☐	1	Crayon à l'encre noir effaçable	
☐	1	Crayon à l'encre rouge effaçable	
☐	1	Crayon à l'encre vert effaçable	Pour FRA
☐	3	Crayon marqueur permanent, noir, pointe extra-fine	Dont 2 pour ARP
☐	3	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	Dont 2 pour ARP
☐	3	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 12	Dont 1 pour ARP
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	Essentiel en ARP
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 24	Essentiel en ARP
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 24	Essentiel en ARP
☐	2	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	Pour SCT et ARP
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	1	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	Paquet de 500
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	Dont 1 pour ARP

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 1

☐ 1	Outils de géométrie - Ensemble de géométrie complet (compas, équerre, rapporteur d'angles 180o, règle)	
☐ 1	Pinceaux (ensemble acrylique)	Pour ARP : ensemble de 5 pinceaux de grosseur variée en poils synthétiques et non à poils d'animaux (porc ou martre)
☐ 15	Pochette protectrice, format lettre	Pour FRA (10) et ANG (5)
☐ 2	Pochette refermable avec fermeture à glissière, format lettre	Pour ARP (grand ziploc)
☐ 1	Règle de 30 cm, transparente	ou règle de 15 cm transparente
☐ 1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 4	Pour FRA
☐ 1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	Pour MAT
☐ 1	Surligneur bleu	
☐ 1	Surligneur jaune	
☐ 1	Surligneur orange	
☐ 1	Surligneur rose	
☐ 1	Surligneur vert	
☐ 1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐ 1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐ 10	Élastiques pour cheveux	Pour les laboratoires en science et cours d'ARP
☐ 1	Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant
☐ 1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**
Agenda	8,20 $

Total des frais à payer à l'école : 8,20 $

Notes générales

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 1

Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire 2025-2026 à ESLJ !

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 2

Attention, vous avez sûrement des fournitures réutilisables à la maison !
À renouveler en cours d'année !

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	6	Cahier ligné broché, 3 trous 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	Pour FRA (4), CCQ (1) et ANG (1)
☐	1	Calculatrice scientifique	Avec touche fractions (pas de calculatrice graphique)
☐	1	Cartable 1 pouce	ARD (mauve)
☐	4	Cartable 1,5 pouce	Pour ECR, SCT, UNI et MAT
☐	2	Cartable 2 pouces	Pour FRA et ANG
☐	1	Ciseaux à bout semi-pointu	Pour ARP
☐	3	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	Dont 2 pour ARP
☐	1	Correcteur en ruban	
☐	1	Crayon à l'encre bleu	
☐	1	Crayon à l'encre noir	
☐	1	Crayon à l'encre rouge	
☐	3	Crayon marqueur permanent, noir, pointe extra-fine	Dont 2 pour ARP
☐	3	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	Dont 2 pour ARP
☐	3	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 12	Dont 1 pour ARP (pas de pousse-mines)
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 12	Boîte de 12 ou 24, essentiel en ARP
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 24	Essentiel en ARP
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 24	Essentiel en ARP
☐	1	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	Pour FRA
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	1	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	Paquet de 500
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	Dont 1 en ARP
☐	1	Pinceaux (ensemble acrylique)	Pour ARP : ensemble de 5 pinceaux de grosseur variée en poils synthétiques et non en poils d'animaux (porc ou martre)
☐	20	Pochette protectrice, format lettre	Pour FRA (10) et ARP (10)
☐	2	Pochette refermable avec fermeture à glissière, format lettre	Pour ARP (sac de type grand ziploc)

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 2

☐	1	Règle de 30 cm, transparente	ou règle de 15 cm, transparente
☐	2	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	Pour SCT et FRA
☐	1	Surligneur bleu	
☐	1	Surligneur jaune	
☐	1	Surligneur orange	
☐	1	Surligneur rose	
☐	1	Surligneur vert	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle

	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	10	Élastiques pour cheveux	Pour laboratoires de science et cours d'ARP
☐	1	Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant
☐	1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)

Description	Coût
Agenda	8,20 $

Total des frais à payer à l'école : 8,20 $

Notes générales

Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.

Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)

Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.

Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.

Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 3

Attention, vous avez sûrement des fournitures réutilisables à la maison !
À renouveler en cours d'année !

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	6	Cahier ligné broché, 3 trous 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	Pour FRA (3), ANG, UNI et MAT
☐	1	Calculatrice scientifique	avec la fonction fraction (avec calculatrice graphique)
☐	2	Cartable 1 pouce	Pour SCI et ARD (vert)
☐	3	Cartable 1,5 pouce	Pour UNI, ANG et MAT
☐	1	Cartable 2 pouces	Pour FRA
☐	1	Ciseaux à bout semi-pointu	Pour ARP
☐	2	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	Dont 1 pour ARP
☐	1	Correcteur en ruban	
☐	1	Crayon à l'encre bleu	
☐	1	Crayon à l'encre noir	
☐	1	Crayon à l'encre rouge	
☐	1	Crayon à l'encre vert	Pour FRA
☐	3	Crayon marqueur permanent, noir, pointe extra-fine	Dont 2 pour ARP
☐	3	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	Dont 2 pour ARP
☐	3	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 12	Dont 1 boîte pour ARP (pas de pousse-mines)
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 12	Boîte de 12 ou 24 (essentiel en ARP)
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 24	Essentiel en ARP (pointe fine ou pointe large, selon l'élève)
☐	1	Crayons marqueurs permanents, pointe fine, boîte de 12 (couleurs variées)	MAT
☐	1	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	Option Multimédia
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	1	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	Paquet de 500
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	Dont 1 en ARP
☐	1	Pinceaux (ensemble acrylique)	Pour ARP : ensemble de 5 pinceaux à grosseur variée en poils synthétiques et non en poils d'animaux (porc ou martre)
☐	1	Règle de 30 cm, transparente	ou règle de 15 cm, transparente

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 3

☐	1	Surligneur bleu	
☐	1	Surligneur jaune	
☐	1	Surligneur orange	
☐	1	Surligneur rose	
☐	1	Surligneur vert	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle			
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	10	Élastiques pour cheveux	Pour les laboratoires de science et cours d'ARP
☐	1	Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant
☐	1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**
Agenda	8,20 $

Total des frais à payer à l'école : 8,20 $

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire 2025-2026 à ESLJ !

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 4

Attention, vous avez sûrement des fournitures réutilisables à la maison !
À renouveler en cours d'année !

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	6	Cahier ligné broché, 3 trous 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	Pour ANG, SCT (sauf les élèves inscrits en STE), MAT et FRA (3)
☐	1	Cahier ligné, reliure à spirale, 1 sujet, 26,7 x 20,3 cm, 140 pages	Pour STE
☐	1	Calculatrice scientifique	Avec fonction fractions (pas de calculatrice graphique)
☐	1	Cartable 1 pouce	ARD (jaune)
☐	7	Cartable 1,5 pouce	Pour FRA, ANG, SCT, STE (élèves concernés seulement), CCQ, UNI et MAT
☐	1	Ciseaux à bout semi-pointu	Pour ARP
☐	2	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	Dont 1 pour ARP
☐	1	Correcteur en ruban	
☐	1	Crayon à l'encre bleu	
☐	1	Crayon à l'encre noir	
☐	1	Crayon à l'encre rouge	
☐	3	Crayon marqueur permanent, noir, pointe extra-fine	Dont 2 pour ARP
☐	3	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	Dont 2 pour ARP
☐	3	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 12	Dont 1 boîte pour ARP (pas de pousse-mines)
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	Essentiel en ARP
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 24	Essentiel en ARP
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	250	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	
☐	40	Feuilles quadrillées, 3 trous, format lettre	Pour MAT (ou feuilles lignées au choix)
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	Dont 1 pour ARP
☐	1	Pinceaux (ensemble acrylique)	Pour ARP : ensemble de 5 pinceaux à grosseur variée en poils synthétiques et non en poils d'animaux (porc ou martre)
☐	2	Pochette protectrice, format lettre	Pour ARP et MAT (2)
☐	1	Règle de 30 cm, transparente	ou règle de 15 cm, transparente
☐	1	Surligneur bleu	

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 4

☐	1	Surligneur jaune	
☐	1	Surligneur orange	
☐	1	Surligneur rose	
☐	1	Surligneur vert	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

	Matériel d'organisation personnelle		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	10	Élastiques pour cheveux	Pour laboratoires de science et le cours d'ARP
☐	1	Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant
☐	1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**
Agenda	8,20 $
Total des frais à payer à l'école :	**8,20 $**

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire 2025-2026 à ESLJ !

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 5

Attention, vous avez sûrement des fournitures réutilisables à la maison !
À renouveler en cours d'année !

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	6	Cahier ligné broché, 3 trous 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	Pour FRA, CHI, PHY, MAT et ANG (2)
☐	1	Calculatrice scientifique	Avec fonction fractions (pas de calculatrice graphique)
☐	1	Cartable 1 pouce	ARD (bleu)
☐	4	Cartable 1,5 pouce	Pour CCQ, CHI, PHY et MAT
☐	3	Cartable 2 pouces	Pour FRA, ANG et HIS
☐	1	Ciseaux à bout semi-pointu	Pour ARP
☐	2	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	Dont 1 pour ARP
☐	1	Correcteur en ruban	
☐	1	Crayon à l'encre bleu	
☐	1	Crayon à l'encre noir	
☐	1	Crayon à l'encre rouge	
☐	2	Crayon marqueur permanent, noir, pointe extra-fine	Pour ARP
☐	2	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	Pour ARP
☐	3	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 12	Dont 1 boîte pour ARP (pas de pousse-mines)
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	Essentiel en ARP
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 24	Essentiel en ARP (pointe fine ou pointe large, selon l'élève)
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	250	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	
☐	40	Feuilles quadrillées, 3 trous, format lettre	Pour MAT (ou feuilles lignées au choix)
☐	4	Gomme à effacer de couleur blanche	Dont 2 pour ARP
☐	1	Pinceaux (ensemble acrylique)	Pour ARP : ensemble de 5 pinceaux à grosseur variée en poils synthétiques et non en poils d'animaux (porc ou martre)
☐	1	Règle de 30 cm, transparente	ou règle de 15 cm, transparente
☐	1	Surligneur bleu	
☐	1	Surligneur jaune	
☐	1	Surligneur orange	

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Secondaire 5

☐	1	Surligneur rose	
☐	1	Surligneur vert	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle			
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	10	Élastiques pour cheveux	Pour laboratoires de science et le cours d'ARP
☐	1	Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant
☐	1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**
Agenda	8,20 $
Total des frais à payer à l'école :	**8,20 $**

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire 2025-2026 à ESLJ !

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Classes LANGAGE

☐	1	Taille-crayons avec réceptacle

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐ 1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
☐ 1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐ 1	Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant
☐ 1	Vêtements de rechange	
☐ 1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**
Agenda	8,20 $
Total des frais à payer à l'école :	**8,20 $**

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire 2025-2026 à ESLJ !

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Classes LANGAGE

Attention, vous avez sûrement des fournitures réutilisables à la maison !
À renouveler en cours d'année !

Notez que vous devez également vous procurer des articles pour le cours d'arts plastiques. La liste de ces fournitures scolaires se trouve au même endroit sur le site de l'école.

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	1	Calculatrice avec les fonctions de base (+ - ÷ X %) et mémoire	
☐	5	Cartable 1 pouce	
☐	2	Cartable 1,5 pouce	Aucun cartable à fermeture-éclair (dont 1 pour ANG)
☐	1	Ciseaux à bout rond	
☐	1	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
☐	1	Crayon à l'encre bleu	Bleu ou noir
☐	12	Crayon à mine en bois - HB	
☐	1	Crayon marqueur non permanent, bleu, soluble à l'eau, pointe fine	
☐	1	Crayon marqueur non permanent, noir, soluble à l'eau, pointe fine	
☐	2	Duo-tang en plastique à 3 crampons	Dont 1 pour ARD
☐	2	Étui à crayons souple	
☐	1	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	Paquet de 20 feuilles (MAXIMUM)
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Outils de géométrie - Ensemble de géométrie complet (compas, équerre, rapporteur d'angles 180o, règle)	
☐	20	Pochette protectrice, format lettre	
☐	1	Règle de 30 cm, transparente	
☐	1	Ruban adhésif invisible avec distributeur	
☐	3	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	
☐	1	Surligneur bleu	
☐	1	Surligneur jaune	
☐	1	Surligneur rose	
☐	1	Surligneur vert	

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Classes de soutien personnel (CSP)

Attention, vous avez sûrement des fournitures réutilisables à la maison !
À renouveler en cours d'année !

Notez que vous devez également vous procurer des articles pour le cours d'arts plastiques. La liste de ces fournitures scolaires se trouve au même endroit sur le site de l'école.

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	4	Cahier ligné broché, 3 trous 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	
☐	1	Calculatrice avec les fonctions de base (+ - ÷ X %) et mémoire	
☐	4	Cartable 1,5 pouce	Aucun cartable à fermeture-éclair.
☐	1	Ciseaux à bout rond	
☐	1	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
☐	1	Correcteur en ruban	
☐	1	Crayon à l'encre bleu	
☐	1	Crayon à l'encre noir	
☐	1	Crayon à l'encre rouge	
☐	12	Crayon à mine en bois - HB	
☐	4	Duo-tang en plastique à 3 crampons	
☐	2	Étui à crayons souple	
☐	100	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	Pour les élèves du 2e cycle SEULEMENT
☐	2	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Outils de géométrie - Ensemble de géométrie complet (compas, équerre, rapporteur d'angles 180o, règle)	
☐	25	Pochette protectrice, format lettre	
☐	1	Règle de 30 cm, transparente	
☐	1	Ruban adhésif invisible avec distributeur	
☐	2	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	
☐	1	Surligneur bleu	
☐	1	Surligneur jaune	
☐	1	Surligneur rose	
☐	1	Surligneur vert	

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Classes de soutien personnel (CSP)

☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐ 1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
☐ 1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐ 1	Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant
☐ 1	Vêtements de rechange	
☐ 1	Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**
Agenda	8,20 $
Total des frais à payer à l'école :	**8,20 $**

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire 2025-2026 à ESLJ !

2025-2026

École secondaire Liberté-Jeunesse
Liste de matériel d'usage personnel
Classes d'adaptation scolaire - Cours d'arts plastiques

Attention, vous avez sûrement des fournitures réutilisables à la maison !
À renouveler en cours d'année !

Fournitures scolaires		
Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
1	Ciseaux à bout rond	
2	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
2	Crayon à mine en bois - HB	
2	Crayon marqueur permanent, noir, pointe extra-fine	
2	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
1	Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 24	
1	Gomme à effacer de couleur blanche	
1	Pinceaux (ensemble acrylique)	Ensemble de 5 pinceaux de grosseur variée en poils synthétiques

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
1	Tablier ou chemise pour protéger les vêtements	Couvre-tout

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**

Total des frais à payer à l'école : 0,00 $

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

TABLEAU DES SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES
2025-2026

Dates prévues	Description de la sortie ou de l'activité	Groupes concernés	Lieu	Nom du(des) responsable(s)	Transport confirmé	Approuvé par enseignants concernés	Approuvé au CÉ	Approuvé au CCEE
2025-10-09	Cross-country régional	Multisports sec 5 (2 groupes)	St-Charles-Borromée	Amélie Daudelin / Sarah Talbot Accompagnatrice : Johanne Charest + 1	x	x	x	x
2025-10-10	PPP		Bois de belle-rivière		X	X	x	X
2025-10-24	Initiation au plein air	Multisports (gr 31)	Parc du Domaine Vert	Jacob Lavoie Accompagnatrice : Julie Rainville	x	x	x	x
2025-10-28 2025-10-29 2025-10-30	Vaccination	Secondaire 3 + quelques élèves d'autres niveaux	ESLJ	Julie Gagné	n/a	x	x	X
2025-10-28	Conférence La DeMOI'selle	Filles (sec 3-4-5) + filles AS	ESLJ	Jessica Wahba-Mousseau	n/a	x	x	x
2025-10-29	Hébertisme en hauteur, découvrir plein air	Multisports sec 3 (2 groupes)	Parc du Domaine Vert	Sylvain Lamy	x	x	x	x
2025-10-30	Hébertisme	Multisports sec 4	Parc du Domaine Vert	Étienne Trottier	x	x	x	x
2025-11-05 2025-11-06 2025-11-07 2025-11-17	Voyager à travers les livres (écrivain : Ugo Monticone)	Secondaire 1-2	ESLJ	Karine Rose	n/a	X	x	X
2025-11-07	Photos des finissants	Secondaire 5	ESLJ	Johanne Charest	n/a	x	x	X
2025-11-10 2025-11-11	Dépistage pour scellants dentaires	Secondaire 2	ESLJ	Suzanne Bouchard (hygiéniste dentaire)	n/a	X	x	x
2025-11-26	Visite au Palais de Justice	Groupe IAD (G5)	Saint-Jérôme	Marie-Josée Beaudoin Accompagnatrice : Catherine Duplessis	x	x		x
2025-11-27	Sortie 20e siècle bibliothèque	Groupe 51	ESLJ	Frédéric Gobeil	n/a	x	x	x
2025-11-18 au 2025-12-02	Application scellants dentaires	Élèves ciblés (G2)	ESLJ	Suzanne Bouchard (hygiéniste dentaire)	n/a	X	x	x
2026-01-13	Ski alpin	Multisports sec 4	Mont Avila / St-Sauveur	Étienne Trottier	x	x	x	x

Dates prévues	Description de la sortie ou de l'activité	Groupes concernés	Lieu	Nom du(des) responsable(s)	Transport confirmé	Approuvé par enseignants concernés	Approuvé au CÉ	Approuvé au CCEE
2026-01-20	Ski alpin	Multisports sec 5	Mont St-Sauveur	Amélie Daudelin et Sarah Talbot Accompagnateurs : Johanne Charest, Isabelle Tremblay et Élizabeth Le Seize	x	x	x	x
2026-01-26	Club de ski	Sec 1 à 5	Mont Blanc	Johanne Charest Accompagnateurs : 1 ou 2 enseignants ou bénévoles	x	x	x	x
2026-02-11	Crux Boisbriand (AM)	Multisports (gr32)	Crux Boisbriand	Andreea Andries Accompagnateur : William Giroux	x	x	x	x
2026-02-13	Club de ski	Sec 1 à 5	Mont Tremblant	Johanne Charest Accompagnateurs : 1 ou 2 enseignants ou bénévoles	x	x	x	x
2026-02-20	Glissades sur tubes	Multisports sec 5	Glissades des Pays d'en Haut	Amélie Daudelin et Sarah Talbot Accompagnateurs : Johanne Charest	x	x	x	x
2026-02-23	Crux Boisbriand (PM)	Multisports (gr33)	Crux Boisbriand	Andreea Andries Accompagnatrice : Johanne Charest	x	x	x	x
2026-02-27	Club de ski	Sec 1 à 5	Mont Sutton	Johanne Charest Accompagnateurs : 1 ou 2 enseignants ou bénévoles	x	x	x	x
2026-03-13	Zone 15	Multisports 41-42	Laval	Étienne Trottier Accompagnateur : Jacob Lavoie	x	x	x	x
2026-03-23 2026-03-24	Sortie sportive plein air	Sec 1 à 5 (50 élèves)	Massif Sainte-Anne	Johanne Charest Accompagnateurs : Gabrielle Goudreau-L. + 1 ou 2 bénévoles	x	x	x	x
2026-03-24	Pièce de théâtre "Le Crime de l'Orient-Express"	Secondaire 2	Le Zénith à Saint-Eustache	Mélissa Rose Accompagnateurs : Ens. 2e sec.	x	x	x	x
2026-05-05	Fillactive	Filles de sec 1 à 5	Parc Maisonneuve	Sarah et Amélie Accompagnateurs : Johanne Charest	x	x		x
2026-05-06	Course à obstacles extérieurs	Multisports Gr. 31-32-33	45o Nord	Jacob Lavoie Accompagnateurs : Élizabeth Le Seize et William Giroux	x	x		x
2026-05-08 2026-05-09 2026-05-10	Voyage à Toronto (Niagara)	Finissants	Toronto (Niagara)	Johanne Charest Accompagnateurs : 2 à 4 personnes	x	x	x	x

Dates prévues	Description de la sortie ou de l'activité	Groupes concernés	Lieu	Nom du(des) responsable(s)	Transport confirmé	Approuvé par enseignants concernés	Approuvé au CÉ	Approuvé au CCEE
2026-05-12	Visite du Vieux St-Eustache	Histoire (3e sec.)	Saint-Eustache	Élizabeth Le Seize Accompagnateurs : Daphné Poisson, Julie Rainville, Sarah Langlois, Christine Laudy et Jacob Lavoie	x	x	x	x
2026-05-19	Conférence transition secondaire-collégial	Secondaire 5	Cafétéria de l'école	Catherine Duplessis Accompagnateurs : Marie-Caroline G, Jacob L, Gabriel B, Adel B, Djaffer S et Antony M.	n/a	x		x
2026-05-20	Multisport Tyroparc	Multisports Groupes 51-52	Tyroparc Sainte-Agathe	Sarah et Amélie Accompagnateurs : Johanne Charest et Gabrielle Lacoursière	x	x		x
2026-05-28	Cours ESLJ en action	Tous les niveaux et tous les groupes	ESLJ	Tous les enseignants en EDU Accompagnateurs : Johanne Charest	n/a	x		x